
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, en Mairie du Val d'Hazey – 1 Place du Souvenir Français, Aubevoye – 27940 Le Val d'Hazey, le :

Mardi 12 décembre 2023 à 19h00

Affiché le 05/12/2023



Le Maire,
Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 novembre 2023
2. Conventions avec 3 bailleurs sociaux sur les règles applicables aux réservations de logements
3. Choix du mode de gestion pour la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation commerciale du mobilier urbain : principe du recours à une concession de service
4. Prime exceptionnelle « pouvoir d'achat »
5. Création d'un poste d'attaché territorial dans le cadre d'un contrat de projet et autorisation de recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien un projet ou une opération
6. Mise en place de contrepartie dans le cadre d'un mécénat en nature

B – AFFAIRES FINANCIÈRES

7. Indemnités de fonction des élus municipaux
8. Provisions pour risques
9. Admissions en non-valeur pour 2023
10. Convention financière de travaux de voirie avec l'agglomération Seine-Eure
11. Décision modificative n°3 du budget principal pour 2023

C - AFFAIRES DIVERSES

12. Retour sur les délégations du Maire

